

Satisfaire l'équité

La réparation du dommage dans l'établissement pénitentiaire de Saxerriet

Le nouveau code pénal oblige les établissements d'exécution des peines à aborder la question de la réparation du dommage dans le plan d'exécution. A Saxerriet, le travail personnel sur le délit et la réparation du dommage sont obligatoires depuis les années 90 déjà. Beat Senn, directeur de l'exécution dans cet établissement, nous a fait part de son expérience et nous a expliqué en quoi cela consistait concrètement.

Charlotte Spindler

Le bureau de Beat Senn offre une vue imprenable sur l'environnement dans lequel se trouve l'établissement pénitentiaire de Saxerriet: des champs à perte de vue, des collines couvertes de forêts et, au loin, des montagnes encore partiellement enneigées. Le directeur de l'exécution a posé sur la table des documents, dont un expliquant le processus relatif au travail personnel sur le délit et à la réparation du dommage matériel et immatériel, qui sont obligatoires à Saxerriet. «Chez nous, le travail personnel sur le délit et la réparation du dommage font partie du plan d'exécution. A son arrivée, chaque détenu reçoit, lors du premier entretien, une explication concernant le travail personnel sur le délit et la réparation du dommage au sein de notre établissement», explique Beat Senn. Ce que prévoit le nouvel article 75, alinéa 3 du code pénal est déjà mis en œuvre depuis plusieurs années à Saxerriet.

«Nous travaillons en vue de changements positifs»

Selon le directeur de l'exécution, le travail sur le délit et la reconnaissance des faits figurent au premier plan. «Alors qu'avant la peine était, en tant que moyen de réparer sa faute, ce qu'il y avait de plus important, nous travaillons aujourd'hui sur le long terme, le but étant que des changements positifs s'opèrent dans le comportement social du détenu et que de nouvelles perspectives d'avenir solides s'offrent à lui». Voilà

comment Beat Senn voit les choses. L'auteur de l'infraction doit se montrer prêt à reconnaître qu'il a causé du tort, à se pencher sur les raisons qui l'ont poussé à agir ainsi de même que sur les conséquences de ses actes, à regretter ce qui s'est passé et à faire un geste dans ce sens. «Selon les circonstances, il peut s'agir d'excuses à la victime, par exemple une lettre. Mais que les choses soient claires, notre but n'est pas que le détenu entre en contact avec la victime sauf si cette dernière ou sa famille en émet le souhait. De telles rencontres devraient toutefois être très bien préparées et encadrées de part et d'autre.»

A Saxerriet, la réparation du dommage s'intègre dans une longue tradition. Elle a été introduite au début des années 90 par le directeur de l'époque, Paul Benzikofer; ce dernier a développé avec l'aide du théologien et psychothérapeute Willi Nafzger un modèle de réparation du dommage qui a fait ses preuves. Les principes et directives aujourd'hui utilisés par les concordats sur l'exécution des peines ne se distinguent guère de ceux appliqués à Saxerriet, comme le souligne Beat Senn.

La réparation du dommage passe par une confrontation avec le délit

Le travail personnel sur le délit est essentiel en vue de la resocialisation. Saxerriet est un établissement ouvert d'exécution des peines qui prend en charge des personnes ayant commis toutes sortes d'infractions. Le travail personnel sur le délit et la réparation du dommage passent pour tous les détenus par une confrontation avec l'acte commis, quelle que soit sa nature. Beat Senn apporte une nuance: «Une violation de la loi n'entraîne pas dans tous les cas de dommages directs. De plus, lorsqu'une infraction est commise, le dom-



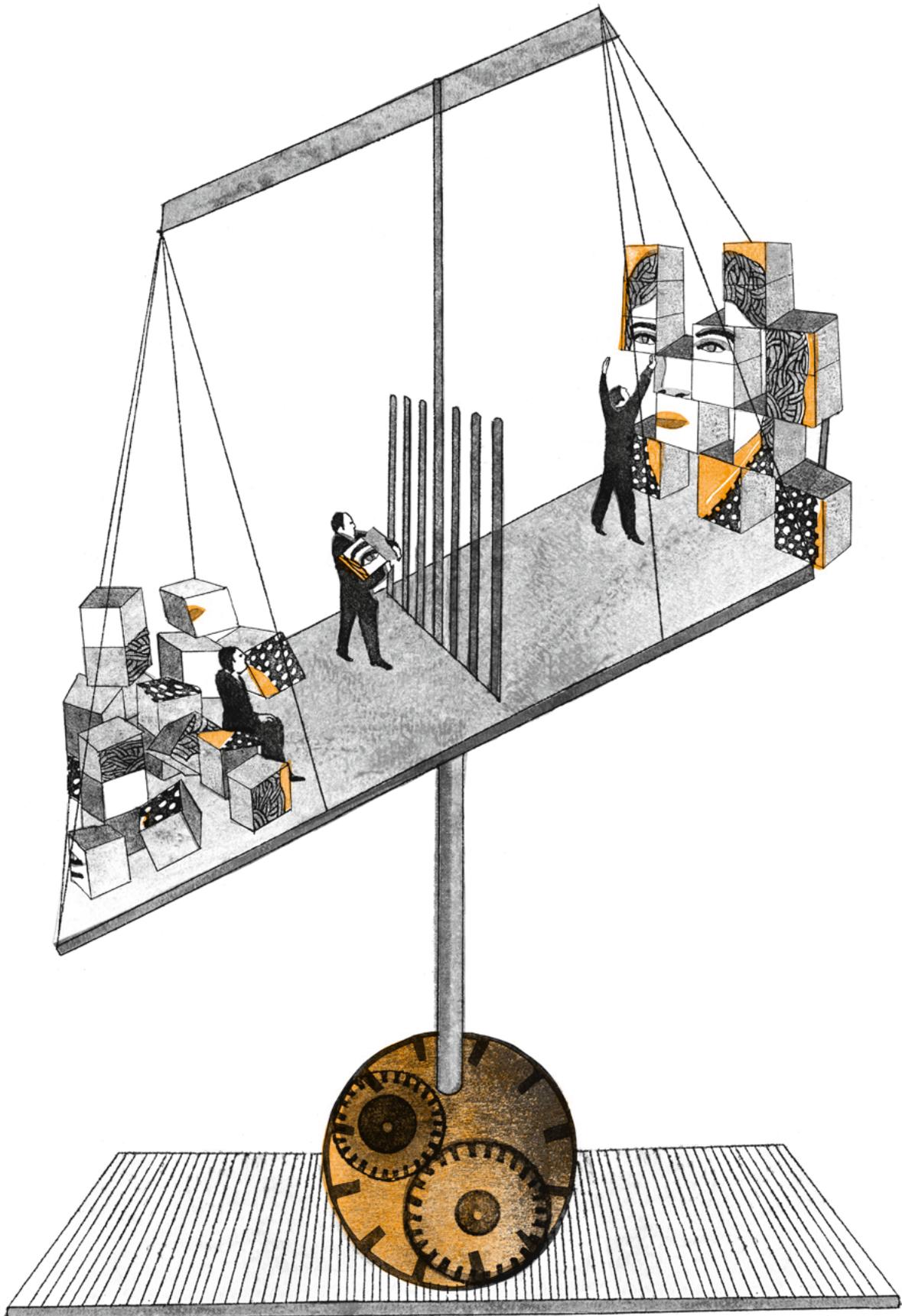
Beat Senn, depuis 2007 directeur de l'exécution à Saxerriet; théologien et pédagogue en religion; a travaillé de nombreuses années dans la formation pour adultes et le développement scolaire.

mage n'est pas subi uniquement par la victime (ou les victimes) mais par l'ensemble de la société. La réparation du dommage passe donc toujours par le rétablissement du principe d'équité.»

Le travail personnel sur le délit et la réparation du dommage s'effectuent selon un processus clairement défini. A leur arrivée, les détenus se voient expliquer ce qu'est la réparation du dommage, ce qu'elle vise et ce qu'elle va signifier pour eux. Les détenus qui séjournent moins de six mois à Saxerriet sont uniquement astreints à une réparation du dommage matériel alors que les autres sont également tenus à une réparation du dommage immatériel. Ces derniers sont convoqués, le plus rapidement possible après leur arrivée, pour un premier entretien entrant dans le cadre de la réparation du dom-

mage. Trois à quatre entretiens de ce type sont prévus chaque année. Au cours de ces entretiens, il est question de travail personnel sur le délit, de reconnaissance des faits et d'empathie pour la victime. Ces thèmes sont traités par des collaborateurs spécialement formés à cet effet, à savoir les conseillers en réparation du dommage; la réparation du dommage maté-

«Lorsqu'une infraction est commise, l'ensemble de la société subit un dommage»



© Illustration: Paula Troxler

riel relève de la compétence du travailleur social qui collabore avec d'autres services, comme ceux de l'aide aux victimes. Si le travailleur social a la responsabilité administrative du remboursement des dettes, ce sont les conseillers en matière d'endettement et les détenus qui fournissent les véritables efforts en vue du remboursement.

10% de la rémunération destinés à la réparation du dommage

Le fonds destiné à la réparation du dommage – qui représente 10% de la rémunération du détenu – peut, dans une certaine mesure, servir à répondre aux exigences de la victime; quand l'indemnisation de la victime a été prise en charge par l'Etat, ce fonds est utilisé pour amortir la dette. Beat Senn émet des réserves: «Au vu des dettes importantes que certains détenus ont contractées, le fonds destiné à la réparation du dommage peut ne jamais suffire à réparer le dommage causé, mais il a une valeur symbolique, c'est-à-dire qu'il montre qu'on assume ses actes.» Il arrive cependant aussi, lorsqu'une infraction est commise, qu'aucune victime ne soit à déplorer et qu'aucun dommage ne soit causé: en pareils cas, le fonds destiné à la réparation du dommage est reversé à une institution d'utilité publique que le

détenu peut aider à choisir. Le travail non rémunéré s'inscrit, lui aussi, dans la réparation du dommage matériel. Ce modèle propre à Saxerriet a fait ses preuves.

La réparation du dommage ne remplace pas les thérapies

Les entretiens entrant dans le cadre de la réparation du dommage se distinguent clairement des interventions thérapeutiques. Il s'agit ici simplement d'un dialogue visant à tisser des liens. Les détenus doivent apprendre à parler du délit commis, à faire face aux conséquences de leurs actes, à les assumer et à montrer de l'empathie pour leur victime. Il faut pour ce faire deux interlocuteurs qui instaurent un climat de confiance propice à la discussion. C'est la raison pour laquelle les conseillers en réparation du dommage sont volontairement recrutés parmi les collaborateurs de l'encadrement ou le personnel responsable des activités (chefs d'ateliers) à Saxerriet. Ces derniers sont en effet proches

des détenus, ce qui explique qu'ils les connaissent bien. La confiance peut s'en trouver renforcée et il devient alors plus

facile de parler de l'acte commis, de culpabilité et de réconciliation que dans un contexte thérapeutique où les aspects psychologiques du comportement délictueux figurent au premier plan. C'est au conseiller en réparation du dommage qu'il revient d'évoquer concrètement le délit et ses conséquences pour la ou les victimes, de découvrir les raisons personnelles qui ont poussé le détenu à commettre son délit mais aussi d'essayer de susciter chez lui de l'empathie pour sa victime et de la renforcer (voir encadré «L'exemple d'un chauffard»).

«La réparation du dommage matériel a aussi une valeur symbolique»

Beat Senn explique: «Nos conseillers en réparation du dommage apprennent avec Willi Nafzger, qui supervise la ré-

paration du dommage immatériel à Saxerriet, une technique pour savoir poser les questions correctement. Ils mènent l'entretien de manière à ce que leur vis-à-vis ne puisse trouver aucune échappatoire. La question concernant la victime est toujours très importante. On demande ainsi à l'auteur d'une infraction s'il veut savoir comment va sa victime et s'il voit un moyen de s'excuser. Les entretiens entrant dans le cadre de la réparation du dommage visent non seulement à parler du délit et de ses conséquences, mais aussi à promouvoir un changement de perspective, c'est-à-dire pousser l'auteur à se mettre à la place de sa victime. C'est quand on en arrive là qu'on peut vraiment dire qu'un détenu reconnaît les faits et qu'il est prêt à en assumer la responsabilité.»

«La question concernant la victime est toujours très importante»

Le but des entretiens est de motiver, non de blesser

Il est important que ces entretiens servent à motiver le détenu et qu'ils ne soient pas considérés comme blessants; au vu du déroulement d'un entretien, le conseiller peut décider de l'interrompre et de le reprendre ultérieurement. Lorsque l'entretien devient douloureux ou difficile à supporter sur le plan émotionnel pour le détenu, le conseiller prend contact avec le directeur de l'exécution ou le travailleur social compétent. Il peut également signaler au détenu qu'il a la possibilité de bénéficier d'un entretien thérapeutique; un tel entretien peut d'ailleurs, dans certaines circonstances, être requis par le directeur de l'exécution ou le directeur de l'établissement.



«De nombreux détenus nous disent être contents de pouvoir confier à quelqu'un des choses personnelles à propos de leur délit.» Beat Senn

Le conseiller en réparation du dommage garde une trace écrite de tous les entretiens; une fois le processus de réparation du dommage terminé, ses notes sont intégrées de façon synthétisée dans le rapport d'exécution que le travailleur social rédige à l'intention des autorités de placement. Ce rapport rend compte du déroulement du processus et des objectifs qui ont été atteints au cours de l'exécution. La manière dont se déroulent les entretiens entrant dans le cadre de la réparation du dommage peut avoir des répercussions positives ou négatives sur l'exécution de la peine. Ainsi, une personne qui participe activement à la réparation du dom-

mage peut obtenir des ouvertures de régime importantes. A l'inverse, un détenu qui ne se rend pas aux entretiens ou qui refuse la réparation du dommage peut se voir infliger une sanction par la direction de l'établissement.

Peu d'opposition à la réparation du dommage

«Lorsque nous avons mis au point notre modèle de travail personnel sur le délit et de réparation du dommage, nous nous attendions à de la résistance de la part des déte-

nus», relève Beat Senn. «Aujourd'hui, je suis agréablement surpris de voir qu'ils réagissent généralement bien à ces entretiens. Beaucoup nous disent être contents de pouvoir confier à quelqu'un des choses vraiment personnelles à propos de leur délit. Parfois, après quelques entretiens, on sent une forte implication et on voit des détenus souhaiter sincèrement pouvoir faire machine arrière. Il s'agit là de conditions essentielles pour un nouveau départ réussi dans la société. Si nous parvenons – entre autres grâce à ces entretiens – à donner à un détenu la force de ne pas récidiver, le travail personnel sur le délit se sera révélé efficace.»

L'exemple d'un chauffard

«L'auteur doit apprendre à nommer son délit. Nous demandons, par exemple, à un chauffard notoire qui a non seulement reçu de multiples amendes mais qui a aussi causé des dommages matériels ou des lésions physiques de décrire précisément comment «cela» s'est passé et quels sentiments l'ont poussé à agir ainsi: nous lui demandons s'il était conscient de mettre des gens en danger en conduisant de cette manière, ce qu'il pense après coup de ce qu'il a fait et s'il éprouve un sentiment de culpabilité.»

Beat Senn

Qui sont les conseillers en réparation du dommage?

Les conseillers en réparation du dommage sont recrutés parmi les collaborateurs de l'encadrement des sections de l'exécution ou les chefs d'ateliers; ces derniers connaissent bien les détenus, ils peuvent jouer sur le relationnel au cours des entretiens, car ils parlent une langue que les détenus comprennent. Le modèle du travail personnel sur le délit et de la réparation du dommage est plébiscité par les conseillers; c'est une motivation supplémentaire pour eux et une preuve de leur implication dans le quotidien des détenus.

«Nous obtenons de bons résultats avec notre système de conseil en réparation du dommage. Au tout début, nous faisons appel à des conseillers externes, notamment des psychologues et des socio-pédagogues, mais ces derniers n'étaient pas présents dans le quotidien des détenus, ce qui pouvait occasionner des conflits d'intérêts. Après une pause, au cours de laquelle nous avons revu notre principe directeur, le concept et la planification de l'exécution, nous avons réintroduit le travail personnel sur le délit et la réparation du dommage. Depuis 2008, les conseillers en réparation du dommage sont des collaborateurs de notre institution qui sont formés en interne aux fins de savoir mener des entretiens et qui prennent régulièrement part à des supervisions.»

Beat Senn

Formation continue

Depuis 2011, le centre suisse de formation pour le personnel pénitentiaire (CSFPP) propose, sur le modèle de Saxerriet, un séminaire consacré au travail personnel sur le délit et à la réparation du dommage. Le concept de cette formation continue de deux jours a été mis sur pied par Martin Vinzens, directeur à Saxerriet, et Willi Nafzger, psychothérapeute, aumônier et superviseur. Ce sont eux qui animent également le séminaire.